

REMISE DE DÉCRETS DE NATURALISATION

cérémonie de 15h30

seul le prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs,
Mes chers compatriotes,

Vous allez recevoir, dans quelques instants, vos décrets de naturalisation.

Je suis heureux de partager avec vous ce moment qui exige un cadre solennel. Ce moment représente pour chacune et chacun d'entre vous une étape dans votre vie, le certificat d'une citoyenneté reconnue.

Ce moment marque votre entrée dans notre communauté nationale. La France devient aujourd'hui votre Patrie.

Je mesure l'importance que revêt cette cérémonie, son caractère rituel mais également sa portée symbolique. Notre République a ses rites, et ses lieux de reconnaissance. La Préfecture de la Haute-Corse en est un.

Devenir Français c'est pour vous un parcours qui s'inscrit dans une volonté, qui se matérialise, aujourd'hui, par un engagement. Vous, qui après avoir vécu plusieurs années sur le sol français, y avoir travaillé, vous avez librement voulu devenir Français et reconnaître les valeurs de notre pays.

Devenir Français c'est une nouvelle étape dans votre vie, ainsi que dans celle de vos enfants.

Devenir Français, ce n'est pas seulement vivre en France, c'est adhérer à des valeurs, celles de la République, dont la portée est universelle. Le code civil pose les exigences auxquelles vous avez dû répondre. Je voudrais vous citer cette disposition du code civil : « *Nul ne peut être naturalisé s'il ne justifie de son assimilation à la communauté française, notamment par une connaissance suffisante selon sa condition de la langue, de l'histoire, de la culture et de la société française et des droits et devoirs*

conférés par la nationalité, ainsi que par l'adhésion aux principes et aux valeurs essentiels de la république. »

Devenir Français, c'est adhérer aux principes fondamentaux des nations libres et démocratiques qui sont l'essence même de l'Europe dans ce qu'elle véhicule au monde entier.

Devenir Français c'est accepter d'être les ambassadeurs des principes de liberté, de respect de la loi, de respect d'autrui dans sa différence. C'est recevoir en héritage le message d'espérance et de progrès des Lumières que les droits de l'homme consacrés en 1789 et en 1946 ont rendu universels. Portez-ce message avec fierté vous qui faites désormais partie de ses héritiers.

Devenir Français, c'est avoir des droits, mais aussi accepter les devoirs liés au respect des institutions de la France, de ses valeurs, de ses règles de vie commune. En devenant Français, vous accédez à la citoyenneté. Vous allez être, à votre tour, les acteurs d'une histoire que nous continuons d'écrire ensemble. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, l'affirme solennellement dans son article premier : « tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit ».

Ce principe général s'applique en particulier aux relations entre les hommes et les femmes.

En effet, le préambule de la Constitution de 1946, qui fait partie de la constitution de la V^{ème} République, dispose très clairement que « la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme ». En acquérant la citoyenneté française, vous faites vôtres les valeurs de la République et vous vous engagez à respecter et à transmettre à vos enfants ce principe fondamental de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Parmi les droits attachés à votre citoyenneté française, vous pourrez désormais voter et être élus. Vous allez ainsi pouvoir décider non seulement de l'avenir de notre pays mais aussi de celui de l'Union européenne. En effet, en devenant citoyen français, vous devenez en même temps citoyen européen.

La citoyenneté européenne vous confère certains droits spécifiques, comme la liberté de circulation sur l'ensemble du territoire de l'union européenne et la liberté d'établissement dans chacun de ses états-membres.

La reconnaissance de votre appartenance à la Nation est bien un aboutissement.

Dans notre République il n'y a pas de droits sans devoirs.

Ces devoirs, ce sont ceux qui sont inscrits dans nos lois. Ces lois expriment la volonté générale dont chaque citoyen est partie prenante, par ses représentants, députés et sénateurs, qui les font au service de l'intérêt public.

Au premier rang des principes que chacun d'entre nous doit respecter, il y a la laïcité. Elle fait partie de notre histoire.

Elle fait partie de nos valeurs et désormais des vôtres.

La laïcité, c'est d'abord la liberté de conscience. La laïcité n'a jamais signifié la négation des religions. Elle les respecte, dans leur diversité et en garantit la pratique à condition qu'elles s'inscrivent dans le respect de la loi.

La laïcité, c'est aussi l'idée que les règles de la vie en société ne doivent pas être dictées par des considérations religieuses.

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et La Constitution – loi suprême de notre pays – énoncent que la souveraineté provient de la Nation, et non d'une transcendance divine.

Mes chers compatriotes, la France est par tradition un pays ouvert sur le monde. C'est également une terre d'accueil. Tout au long des siècles, des femmes et des hommes venus du monde entier ont apporté à la France – comme vous le faites aujourd'hui – leur talent et leur force.

Issus des horizons les plus divers, ils ont aimé la France, ils l'ont défendue, en prenant les armes lorsqu'elle était menacée. Tous, célèbres ou inconnus, ont pris part au destin du peuple français.

Nous comptons 13 compatriotes supplémentaires aujourd'hui. Issus du Maroc, du Brésil, de Tunisie, du Burkina Faso, du Togo et du Royaume-Uni. Vous allez contribuer au rayonnement de la France, comme vous participez déjà à celui des belles communes où vous êtes installées.

Et ce ne sont pas les maires de Bastia, Borgo, Ghisonaccia, San Nicolao, Venaco, Monte, Folelli, San Giuliano, Prunelli di Fiumorbo et Sorbo Ocagnano, qui me contrediront.

Nous sommes tous égaux, nous sommes tous unis, mais nous sommes aussi tous responsables du sort de la République. La République exige civisme, solidarité et sens de l'intérêt général.

Vous voilà en tant que citoyens les soldats de la République, celle que l'on bâtit, que l'on défend et que l'on chérit.

La France est fière des espérances que tant de femmes et d'hommes venus du monde, comme vous, placent en elle. Je vous invite à partager cette fierté et à œuvrer pour que la France continue d'être une grande Nation.

La France, c'est ce pays libre, ce pays en paix, ce pays où chaque citoyen, quels que soient ses origines, ses choix spirituels, sa couleur de peau, appartient à la même famille nationale.

Mes chers compatriotes, au terme de mon propos, je vous souhaite avec cœur et avec confiance, la bienvenue dans notre communauté nationale qui est la mienne, qui est désormais la vôtre, qui est la nôtre.

Et je vous invite ensemble à construire notre destin en nous inspirant de nos glorieux aînés dont le souvenir nous aide à éclairer l'avenir.

À présent, avant de procéder à la remise de votre décret de naturalisation et de votre livret d'accueil, je vous invite à regarder le film « Devenir Français ».

Vive la République ! Vive la France !